

Saint Pantaléon de Larche, le 7 juillet 2017



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION « PARTICIPATION CITOYENNE »



CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Saint-Pantaléon-de-Larche signe avec les services de l'Etat une convention pour lutter contre les cambriolages. Ces conventions dites de « Participation citoyenne » mobilisent des volontaires sur le territoire communal qui sont en lien direct avec la compagnie de gendarmerie pour signaler des faits suspects aux forces de gendarmerie et mieux lutter contre la recrudescence des cambriolages. La signature de ce dispositif a eu lieu vendredi 7 juillet 2017 en présence de Jean-Paul Vicat, Sous-Préfet de Brive, du Lieutenant-Colonel Laurent Audouin commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Brive-La-Gaillarde.

Saint-Pantaléon-de-Larche est la deuxième commune dans le département à s'engager dans ce dispositif, mais la seule qui totalise 32 volontaires, 14 élus avec trois correspondants directs des forces de l'ordre.

Pour le Maire Alain Lapacherie, c'est une réaction directe aux vagues de cambriolages subies par la commune il y a quelques mois. Dans cette affaire, le Maire a voulu une réaction immédiate et forte aux traumatismes que représente un cambriolage pour les familles. Mais, il est aussi apparu un manque de concertation et de dialogue dans les quartiers.

L'opération participation citoyenne palie à cette situation. Alain Lapacherie a chaudement remercié et félicité les services de l'Etat et la gendarmerie de Brive qui a pu arrêter les auteurs des cambriolages mais a aussi brillamment résolu des faits similaires qui se sont produits à l'école du bourg en identifiant les auteurs et en récupérant les matériels volés.

Le Colonel Audouin a souligné que les résultats ont été obtenus grâce à une mobilisation des personnels de gendarmerie qui ont effectué un travail de surveillance et de contact avec la population en mobilisant certains jours plusieurs dizaines de gendarmes.

La gendarmerie de la Corrèze a d'ailleurs été félicitée par le Ministre lui-même pour avoir résolu une centaine d'affaires. Il s'agit de résultats remarquables à l'échelle du Département.

Pour le Colonel Audouin, un des phénomènes les plus positifs, c'est que désormais les habitants viennent vers les gendarmes pour échanger avec eux. Ce réseau est très important. Pour le Sous-Préfet Jean-Paul Vicat, l'important est de faire vivre le dispositif dans le temps pour permettre une surveillance plus efficace dans les quartiers résidentiels.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr